

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 avril 2013

### Hugues Vidor, Vice-président de l'Usgeres, nommé au Conseil d'Orientation pour l'Emploi

**Hugues Vidor, Vice-président de l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (Usgeres), en charge du dialogue social, a été nommé membre du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE) par arrêté du Premier ministre en date du 17 avril 2013.**

L'Usgeres se félicite de cette nomination qui doit permettre la prise en compte, au sein du COE, des spécificités de l'économie sociale et solidaire en matière d'emploi. En effet, le secteur se caractérise notamment par :

- un poids prépondérant de l'emploi associatif ;
- des structures majoritairement de petite taille ;
- une socio-démographie des salariés spécifique : une forte féminisation, des enjeux liés à la gestion des âges (plus d'un salarié sur quatre devrait prendre sa retraite d'ici à 2020), la présence importante de métiers réglementés ;
- des spécificités d'activité liées à des modes de vie collectif, les besoins des usagers, une forte saisonnalité... qui ont des répercussions en terme d'emploi.

Ces spécificités justifient des conditions d'emploi qui méritent d'être représentées dans des instances, telles que le COE. Plus globalement, l'Usgeres revendique une place aux côtés des autres partenaires sociaux dans les grandes instances tripartites nationales traitant des questions d'emploi, de formation professionnelle et de protection sociale.

Hugues Vidor est depuis 2010 le Délégué général de la fédération ADESSA ADOMICILE. Il avait tenu ce même poste à la tête du SNAEC SO de 2006 à 2010. Il est, depuis 2009, le Vice-président de l'Usgeres en charge du dialogue social, depuis 2008 administrateur du CEGES<sup>1</sup> et depuis 2006 administrateur de l'OPCA<sup>2</sup> Uniformation.

*« Cette nomination fait suite à la déclaration de Michel Sapin, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, qui avait indiqué, lors de la Convention nationale de l'Usgeres, le 16 octobre 2012, qu'il proposerait au Premier ministre que l'Usgeres puisse disposer d'un représentant, en tant que personnalité qualifiée, au sein du COE. C'est une première marque de reconnaissance pour l'Usgeres et son Vice-président qui est le fruit du travail collectif mené de façon permanente au sein de notre Union »* souligne Alain Cordesse, Président de l'Usgeres.

**USGERES** - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 13 branches professionnelles. Avec plus de 800 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation multi professionnelle de l'économie sociale.

<sup>1</sup> Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale

<sup>2</sup> Organisme Paritaire Collecteur Agréé

**Contact presse :**

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - [www.usgeres.fr](http://www.usgeres.fr)